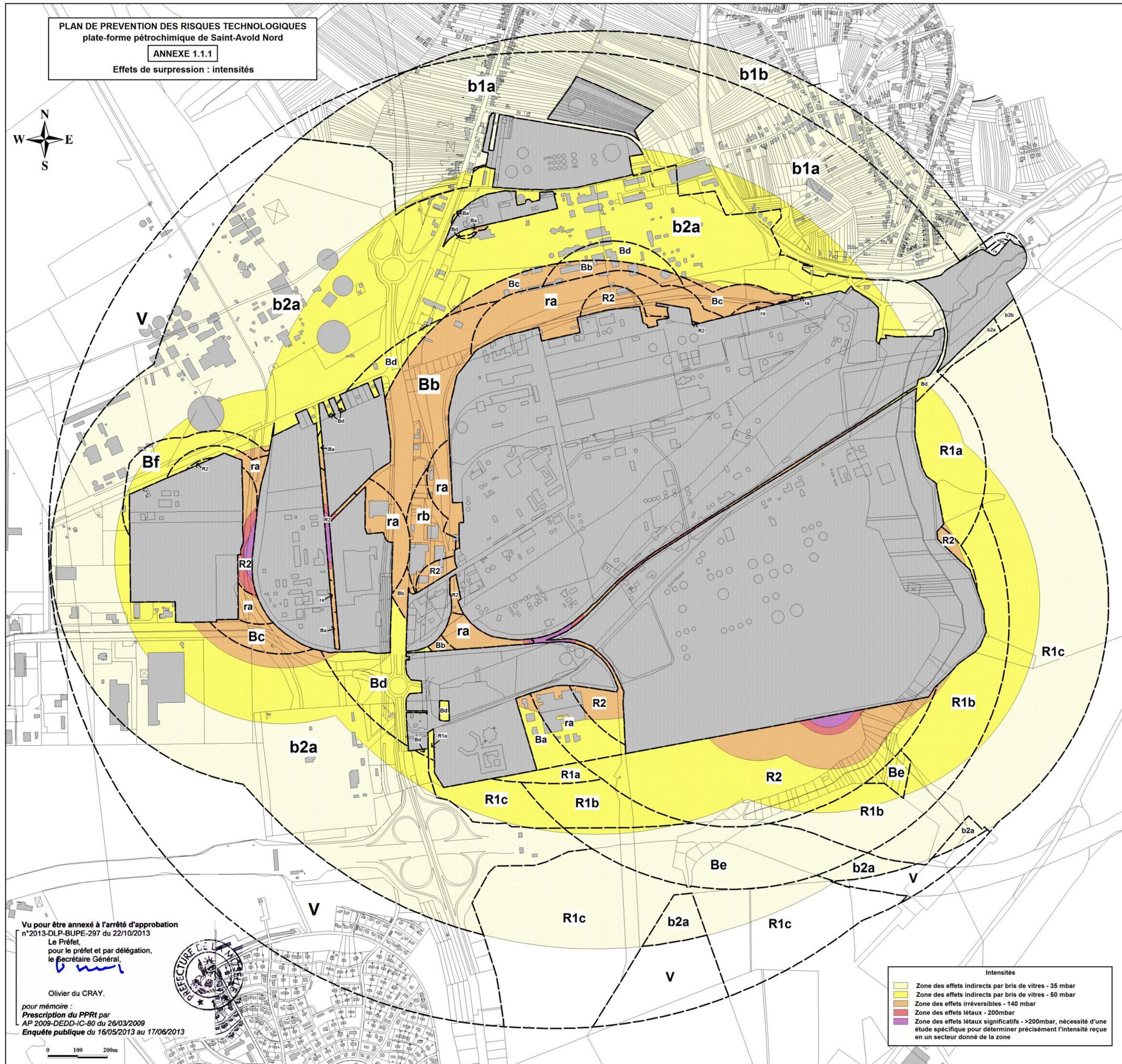
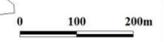


PLAN DE PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES
plate-forme pétrochimique de Saint-Avoid Nord
ANNEXE 1.1.1
Effets de surpression : intensités



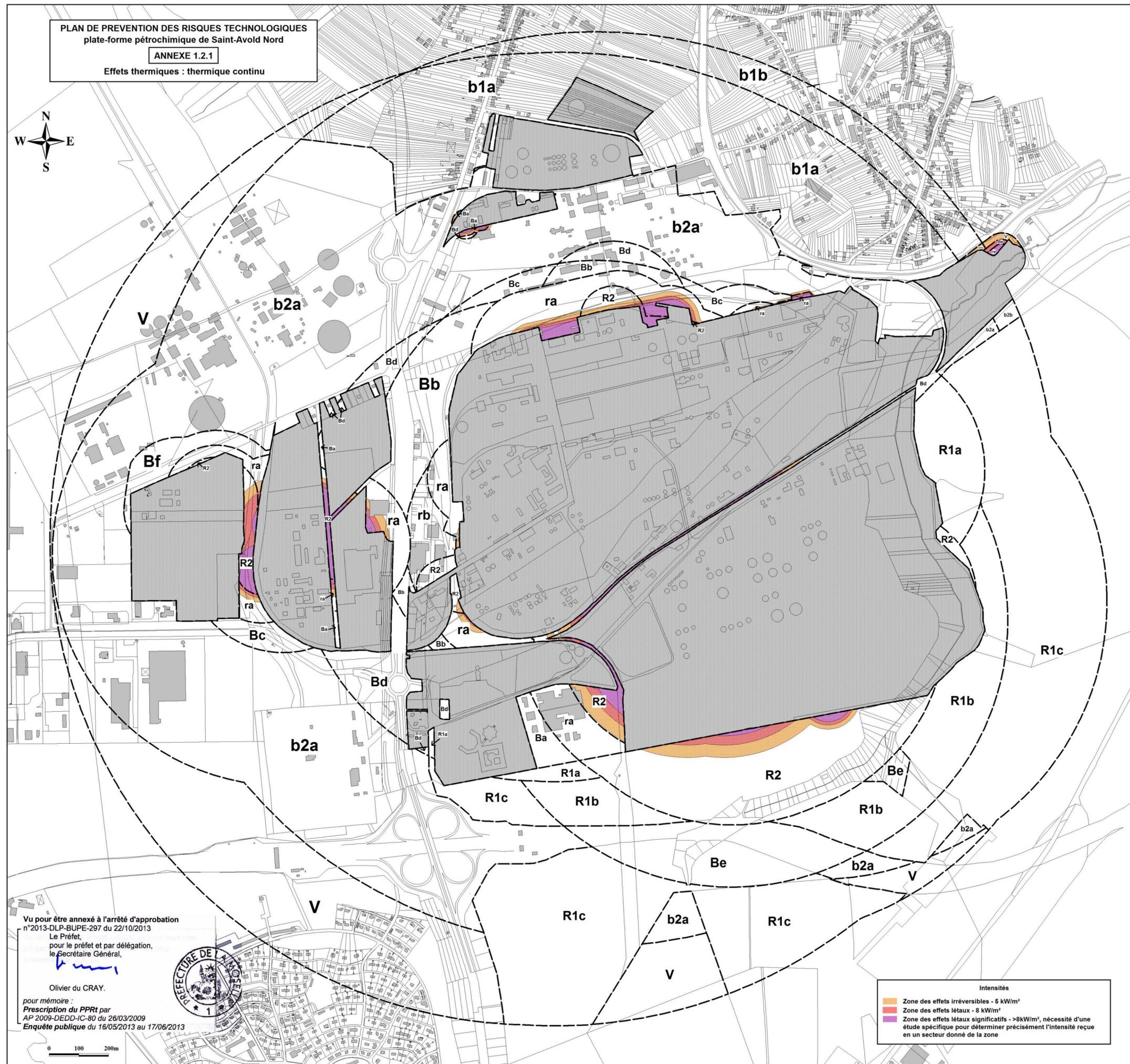
Vu pour être annexé à l'arrêté d'approbation
n°2013-DLP-BUPE-297 du 22/10/2013
Le Préfet,
pour le préfet et par délégation,
le Secrétaire Général,
[Signature]
Olivier du CRAY.
pour mémoire :
Prescription du PPRt par
AP 2009-DEDD-IC-80 du 26/03/2009
Enquête publique du 16/05/2013 au 17/06/2013

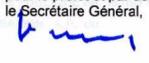


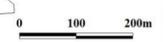
Intensités

	Zone des effets indirects par bris de vitres - 35 mbar
	Zone des effets indirects par bris de vitres - 50 mbar
	Zone des effets irréversibles - 140 mbar
	Zone des effets létaux - 200mbar
	Zone des effets létaux significatifs - >200mbar, nécessité d'une étude spécifique pour déterminer précisément l'intensité reçue en un secteur donné de la zone

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES
plate-forme pétrochimique de Saint-Avold Nord
ANNEXE 1.2.1
Effets thermiques : thermique continu



Vu pour être annexé à l'arrêté d'approbation
n°2013-DLP-BUPE-297 du 22/10/2013
Le Préfet,
pour le préfet et par délégation,
le Secrétaire Général,

Olivier du CRAY.
pour mémoire :
Prescription du PPRt par
AP 2009-DEDD-IC-80 du 26/03/2009
Enquête publique du 16/05/2013 au 17/06/2013



Intensités	
	Zone des effets irréversibles - 5 kW/m²
	Zone des effets létaux significatifs - 8 kW/m²
	Zone des effets létaux significatifs - >8kW/m², nécessité d'une étude spécifique pour déterminer précisément l'intensité reçue en un secteur donné de la zone

